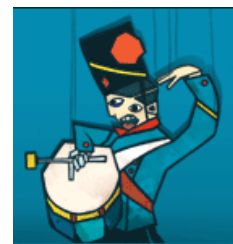


Printemps de BOURGES 2010

du 13 au 18/04/10



Votre CE subventionne pour les membres du
 personnel MBDA France Bourges, ROXEL et ASB :
3 spectacles au choix à -30%

Tous les concerts ainsi que les bons de commandes* sont à votre disposition à l'accueil de votre CE à BA et à ses permanences ASB & BS jusqu'au **5/03**.

Concernant les concerts de l'Auditorium (n°20-21-22 et 23), de l'Eglise St Pierre (n°27 et 28) et du Palais Jacques Cœur (n°24-25 et 26), nous n'avons pas pu avoir de quota et/ou très peu. Ces salles étant de taille réduite, si vous êtes intéressés, n'attendez pas et commandez rapidement vos places.

Pour info, compte tenu des quotas sur les concerts annoncés précédemment, ne tardez pas. Comme les années passées, les 1^{ers} inscrits seront les 1^{ers} servis !

** (le prix CE tient compte de la réduction)*

Attention !!!



Le Printemps de Bourges nous limite sur un nombre de places, une fois atteint, le CE n'est plus en mesure d'assurer la réservation des places.

PERSONNES POUVANT BENEFCIER DES BILLETS SUBVENTIONNES :

- ☛ Salarié MBDA France Bourges, ROXEL et ASB
- ☛ Conjoint(e) du salarié MBDA France Bourges, ROXEL et ASB déclaré(e) au fichier du personnel
- ☛ Enfant à charge fiscalement du salarié MBDA France Bourges à partir de 10 ans et avant le 25^{ème} anniversaire à la date du concert, (fournir certificat de scolarité pour les 18 à -25 ans)

Le CE vous demande de bien vouloir respecter les dispositions concernant les ayants droit.

!!! Important... 1 billet par spectacle et par personne (ou ayant droit)

